



Délibération
Du Comité Syndical
Du 23 mai 2025

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

☒ sa publication sur le site internet du SITAC
le 02/06/2025

☐ sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture
le 28/05/2025

Id S2low : 062-256204033-
20250523-A5_23_05_2025-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET

A5 : Financement du transport scolaire des lycéens – septembre à décembre 2024 – Convention avec le Conseil Régional

Rapporteur : Monsieur Philippe MIGNONET, Président du SITAC

En charge du transport scolaire depuis le transfert de compétence en 2004, le SITAC a repris dans ce domaine, jusqu'à la mise œuvre de la gratuité totale du réseau en janvier 2020, les règles d'accès et de gratuité appliquées antérieurement par le Département.

Depuis 2013, le Conseil Régional participe de manière volontariste au financement de la gratuité du transport des lycéens du Pas-de-Calais.

Par courrier en date du 10 avril 2025, Monsieur le Président de la Région Hauts-de-France, nous a informés que l'aide régionale pour la période allant du 02 septembre 2024 au 21 décembre 2024 était portée à 78 735.46 €TTC maximum par décision de la commission permanente du 03 avril 2025.

Par ailleurs, par courrier du 07 octobre 2024, Monsieur le Vice-Président de la Région en charge des mobilités, des infrastructures de transport et des ports, nous a informés de la fin de la participation financière régionale au transport scolaire des lycéens à compter du 31 décembre 2024.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer avec la Région Hauts-de-France la convention de financement du transport scolaire des lycéens pour la période allant du 02 septembre 2024 au 21 décembre 2024.

ADOpte A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 23 MAI 2025 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-cinq, le vendredi vingt-trois mai, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le jeudi quinze mai.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Marc BOUTROY
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Jean-Michel DORET
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Jean-Luc MAROT
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Yves SANDRAS
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Monsieur Jean-Luc LOQUET

Excusés :

Monsieur Guy ALLEMAND
Madame Patricia BASSET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX, pouvoir à Yves SANDRAS
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN

Absents :

Monsieur Patrice CAMBRAYE
Madame Adeline DECLERCQ
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Laurent LENOIR
Madame Maïté MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT